

## **DET'BAC**

**DETERGENT DESINFECTANT DESODORISANT  
BACTERICIDE - FONGICIDE - SPORICIDE  
CONFORME AUX NORMES EUROPEENNES  
NF EN 1040, NF EN 1276, NF EN 1650 et NF T 72230**

### **DESCRIPTION OU PROPRIETES**

Concentré d'ammonium quaternaire, de tensioactifs et d'agents non-ioniques qui font qu' **DET'BAC** est très efficace pour lutter contre les micro-organismes à réaction positive ou négative y compris les staphylocoques qui résistent aux antibiotiques.

**DET'BAC** ne laisse aucune trace, ni odeur résiduelle ; peu moussant.

**DET'BAC** est **BACTERICIDE** selon les normes européennes **NF EN 1040** et **NF EN 1276**,  
**FONGICIDE NF EN 1650** et **SPORICIDE NFT 72230**.

### **CARACTERISTIQUES**

Aspect :	Liquide	Couleur :	Jaune
Parfum :	Citron	pH :	10,0 ± 1,0
Densité :	1 litre = 1 kg		

### **CHAMP D'APPLICATION**

S'utilise pour toutes les opérations de nettoyage, de désodorisation, de désinfection : sols, sanitaires, lessivage et nettoyage des meubles et objets meublants en peinture laquée, émaillée, faïence, stratifié, inox, aluminium, chrome, hotte de cuisine, vide-ordures, poubelle, mobilier hospitalier et essentiellement dans les cuisines etc.

**DET'BAC** est conforme à la législation en vigueur dans le domaine alimentaire.

### **MODE D'EMPLOI**

Dilution en eau chaude ou froide.

**ENTRETIEN ET DESINFECTION : 1.5 % à 3 %**

**Pour la désinfection en fonction des normes européennes, se reporter au dossier microbiologique**

Etendre **DET'BAC** sur les surfaces à nettoyer et laisser environ **5 minutes** pour que l'action soit totalement efficace. Ramasser les eaux usées ; le rinçage est recommandé pour supprimer les résidus de détergent et de souillures sur les sols. Vu l'importance du dossier microbiologique nous vous conseillons de le lire attentivement pour plus informations.

### **CONDITIONNEMENT**

Carton de 4 x 5 kg

### **DANGER**

Ne pas laisser à la portée des enfants. Ne pas avaler.

Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau claire. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

**CONFORME A LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE DOMAINE ALIMENTAIRE, BIODEGRADABLE A PLUS DE 90%**

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par nos laboratoires à TITRE D'INFORMATION.

Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation des produits.

Il appartient aux utilisateurs de s'assurer de la bonne destination du produit et des normes.